



Don d une holding

Par Caly

Bonjour, un dirigeant d une holding me propose de m envoyer de l argent pour, je le cite, éviter les taxes et impôts. A réception de l argent il me demande de renvoyer la somme en en gardant une part pour moi?

Il me dit que c est légal en France et que la part que je garderai ne sera pas déclarable car ce sera un don??

Serait ce une arnaque?

Besoin d aide svp.

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est une arnaque classique. Ne cédez pas aux mirages.

Par Isadore

Bonjour,

éviter les taxes et impôts

Votre banque propose des comptes bancaires magiques qui éliminent la fiscalité ?

Il me dit que c est légal en France et que la part que je garderai ne sera pas déclarable car ce sera un don

L'a jamais entendu parler des droits de donation, cet individu ? Qui sont en France de 60 % sur les donations entre personnes non apparentées ? On fait difficilement moins optimisé que refiler 60 % de son argent à l'Etat.

Outre que c'est une arnaque, selon les sommes en jeu vous risquez de finir impliqué dans une enquête de police ou des services fiscaux parce que vous aurez refilé de l'argent au mieux à des escrocs, au pire à des terroristes.

Vous avez bien fait de poser la question sur le forum AVANT de vous faire avoir. C'est un bon réflexe que se poser des questions.

Par Caly

Merci beaucoup pour vos réponses